



Déclaration liminaire de la FSU 93
CHSCT Départemental du jeudi 25 juin 2020.

Monsieur le Directeur académique, Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis 3 jours après le retour de tous les élèves dans les écoles et les collèges et 10 jours avant la fin de cette année scolaire inédite. Depuis l'annonce du déconfinement, les équipes ont dû faire face à un véritable casse-tête à chaque annonce du gouvernement. La détérioration des conditions de travail de l'ensemble des personnels a contribué au développement des RPS. C'est dans ce contexte que la majorité gouvernementale en profite pour revenir à la charge avec une proposition de loi sur la direction d'école ! Malgré le rejet massif d'un statut de directeur-trice, le Ministre s'obstine et poursuit sa politique de casse de l'Ecole publique : 2S2C (territorialisation et limitation de l'école aux "fondamentaux"), "vacances apprenantes", évaluations pour tous les niveaux, numérique et "distanciel" renforcés, fort recul de nos droits et contrôle des opérations administratives par les représentant-es du personnel, etc.

Alors que le gouvernement affirme à grand renfort médiatique la nécessité, pour contrôler l'épidémie et réussir le déconfinement, de tester en cas de suspicion de covid les personnes de l'entourage du malade, alors qu'il met en place une application de traçage aux contours suspects qui permet de trouver les cas contacts et de leur demander de passer des tests, il dénie ce droit aux personnels ayant été en contact avec un cas avéré, (nous en reparlerons précisément dans les cas évoqués dans ce CHSCTD) . Ceci entraîne de l'incompréhension notamment au niveau de la communication des informations et une inquiétude bien compréhensible qui amènent ceux que l'ARS nomme les « contacts à risque négligeable » dans les écoles ou les collèges à devoir faire eux-mêmes les démarches pour se faire tester.

Une reprise du 22 juin à marche forcée, risquée mais affichée !

La FSU réaffirme le rôle des CHSCT, que le gouvernement veut supprimer, dans la prévention des risques professionnels.

La loi de transformation de la Fonction publique imposée contre l'avis de l'ensemble des organisations syndicales, n'est pas étrangère à cette détérioration. Elle prive les fonctionnaires de la quasi-totalité des garanties d'équité et de

transparence en matière de mutation et de promotion. Ainsi pour le second degré, Monsieur le Recteur d'Académie s'enorgueillit dans un communiqué de presse d'un mouvement intra-académique qui aurait donné satisfaction à 4% de collègues supplémentaires mais dans quelles conditions, sur quels vœux ? L'absence des représentants des personnels en GT et FPMA, le refus de publier les barres d'entrée infra départementales laissent nombre de collègues face à des interrogations sur le traitement de leur demande : guère de transparence. Le gouvernement extrapole en privant les personnels de leurs maigres possibilités de recours pourtant inscrites dans la loi et dans son exposé des motifs.

La haute administration, dans un contexte de toute puissance, manie menace et intimidation, carotte et bâton. La dérive autoritariste en matière de gestion du service public, notamment d'Education, est en marche, accélérée par le gouvernement qui se préoccupe davantage d'ouvrir les portes de l'Education nationale à des intérêts privés que d'en préserver le fonctionnement au service du plus grand nombre.

La FSU exige de toute urgence un changement de fond dans les politiques menées, et de forme dans les méthodes : abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique, rétablissement des compétences des CAP et des CHSCT.

Merci de votre attention.